

DOSSIER DE PRESENTATION

L DECLARANT

DICTservices, la solution dédiée aux Déclarants de travaux pour le traitement simplifié et dématérialisé des déclarations de DT - DICT - ATU - DA - DPV - Articles - Multicases, DIAH et RAT.



 **DICTservices.fr**



A vos côtés
depuis 1993



4000
clients



Centre de formation
référéncé



Labellisé Entreprise
Numérique Responsable

DICTservices vous accompagne bien au-delà de votre projet

Une équipe d'experts vous guide pour garantir la réussite de votre projet

Depuis 2007, DICTservices vous facilite le traitement des déclarations (DT, DICT, DT-DICT conjointes, ATU, Articles, DA DPV, DIAH) et des récépissés.

Le partage d'expériences avec nos clients nous a permis de faire évoluer notre solution et toute une gamme de services en réponse à vos attentes.

2012 a marqué une nouvelle étape dans la sécurisation de vos chantiers avec la mise en place du Guichet Unique, DICTservices est devenu un acteur incontournable et reconnu en tant que prestataire conventionné et expert métier.

Nos compétences d'éditeur de logiciels, nos connaissances métiers et une équipe professionnelle sont à votre disposition pour répondre à chacun de vos besoins.



GESTION DE PROJET

De l'analyse de vos besoins, à l'intégration de vos données, nos équipes vous accompagnent tout au long de votre projet.



FORMATION

Etre bien formé pour exploiter DICTservices dans sa globalité, vous aidera à être performant et à développer au quotidien votre activité.



ASSISTANCE

Expérimentée, disponible, réactive, notre équipe de l'assistance technique vous assure une relation privilégiée pour toute question liée à votre solution.

► Ils nous font confiance



RESPECTEZ LA REGLEMENTATION ANTI-ENDOMMAGEMENT

Vous êtes une collectivité territoriale, un maître d'ouvrage, un maître d'œuvre, un exploitant de réseaux, une entreprise du bâtiment ou de travaux publics, un agriculteur, un particulier... et vous avez des projets de travaux de terrassement, de sondage...

DICTservices vous permet alors d'identifier les exploitants de réseaux concernés par vos travaux et auprès desquels vous devez **déclarer vos travaux**.

DICTservices vous permet également d'interroger les gestionnaires de voirie afin **obtenir vos permissions de voirie, vos arrêtés de circulation et vos rapports d'amiante avant travaux**.



Déclarez les chantiers.

Interrogez le Guichet unique via DICTservices et réalisez les DT-DICT et pour obtenir le n° de téléconsultation et des réponses des exploitants.



Réalisez le marquage au sol et renseignez le procès-verbal.



Demandez les permissions de voirie et les arrêtés de circulation.

Interrogez les gestionnaires de voirie pour solliciter l'autorisation d'occuper le domaine public routier.



Réalisez les investigations complémentaires et les plans de récolement.



Obtenez les rapports des repérages amiante avant travaux.

Pour la sécurité des intervenants, anticipez la présence de produits nocifs sur vos chantiers.



Respectez vos obligations dans le cadre de **Travaux urgents**.

Contactez les exploitants de canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques.



Réalisez les travaux conformément au guide d'application de la réglementation anti-endommagement.



Formez-vous et passez l'AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux).

VOTRE APPLICATION DICTservices.fr

RÉALISEZ ET GÉREZ VOS DECLARATIONS



01 - LOCALISEZ LE CHANTIER

Optimisez la localisation de vos travaux avec :

- Des outils de repérages performants.
- Un choix de cartographie complet.
- Des outils de dessin et de personnalisation enrichis.



02 - RENSEIGNEZ LE FORMULAIRE

Gagnez du temps avec :

- Des modèles-types de déclarations
- Un choix de formulaires complémentaires (DA DPV DIAH RAT...)
- Des bibliothèques pré-enregistrées de saisie
- **Indispensable** - L'outil de découpe d'emprises



03 - OBTENEZ LA LISTE DES EXPLOITANTS

Respectez la Réglementation et sécurisez vos chantiers en choisissant vos destinataires :

- Les Exploitants du Guichet Unique.
- Les Gestionnaires de voiries pour vos DA et DPV.
- Des destinataires personnalisés.



04 - DELEGUEZ VOS ENVOIS

Simplifiez la transmission de vos déclarations avec :

- Les envois en dématérialisé
- La sélection automatique du mode d'envoi.
- La traçabilité de toutes vos correspondances.
- L'information sur l'état de vos envois.



05 - SUIVEZ VOS CHANTIERS

Boostez votre suivi avec :

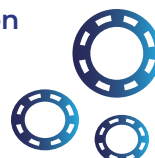
- Des alertes mail pour envoyer vos Lettres de Rappel.
- Un tableau de bord synthétique de vos envois.
- Un système de relance paramétrable.

UNE OFFRE ADAPTEE A VOS BESOINS

Quel que soit le nombre de déclarations que vous réalisez, DICTservices vous propose un pack de jetons adapté à votre activité et à vos besoins.

FORMULE PACK Qu'inclut votre pack ?

- la création de votre compte,
- la création en illimité du nombre d'utilisateurs
- l'accès 7j/7 et 24h/24 à la plateforme
- l'accès illimité à notre Hotline
- l'aide à la 1ère utilisation de l'application
- la sauvegarde des documents 5 ans
- la délégation d'envoi



DES OPTIONS PERSONNALISEES

LE SUIVI DE CHANTIERS

Vous souhaitez que DICTservices assure pour vous la réception de l'ensemble des réponses à vos déclarations.

Notre équipe Délégation de Services intègre les réponses et les plans sur votre espace client.

LA DELEGATION DE TRAITEMENT

Optimisez votre temps de travail et sécurisez vos chantiers en nous confiant le traitement de vos DT-DICT.

Vous nous fournissez les points géoréférencés de votre emprise et les détails du chantier, nous réalisons vos formulaires et dessinons votre emprise !

LES SERVICES A LA CARTE

DICTservices vous laisse le choix et vous propose des services à la carte :

- Le partage de chantiers avec vos sous-traitants
- L'enregistrement des récépissés sur votre compte.
- La mise à jour du tableau de Suivi en temps réel.
- L'envoi des Lettres de rappel pour les récépissés non réceptionnés dans les délais légaux.

LA FORMATION EN +

Centre de formation agréé et référencé Datadock, notre expertise métier et notre expérience dans le domaine du développement de logiciels nous permettent de vous proposer des formations qui répondent à vos attentes (Application, Réglementation, AIPR...).

POURQUOI CHOISIR **DICTSERVICES** ?



GAIN DE TEMPS

- Faites vos déclarations en ligne en 3 minutes.
- Saisie rapide du formulaire et reprise automatique des informations.
- Utilisation de l'outil découpe pour réaliser plusieurs déclarations en une seule saisie.
- Utilisation de modèles types pour optimiser la saisie.
- Plus de document papier, tout échange est informatisé.
- Générez les lettres de rappel en un seul clic.



SIMPLICITE

- Création du compte dans la journée.
- Prise en main immédiate.
- Utilisation intuitive.

à vos côtés depuis 2007

LE SERVICE EN +



MOINS DE COUT

- Dématérialisation des envois.
- Aucune licence à acquérir.
- Aucun contrat de maintenance annuelle.
- Un service hotline gratuit.



EFFICACITE

- Déclarations envoyées en temps réel.
- Gestion des déclarations et de leur suivi en ligne.
- Dossiers accessibles depuis n'importe quel poste, tablette ou smartphone connectés à Internet.



SECURITE

- Plans de travaux géoréférencés annotables.
- Interrogation de la base du Guichet Unique pour extraire la liste des exploitants référencés.
- Mise à disposition de la liste de gestionnaires de voiries pour l'envoi de vos DA, DPV et pour vos demandes de Rapport Amiante avant Travaux.
- Contrôle des envois des formulaires par nos services.
- Traçabilité des envois.
- Alertes mails ou relances automatiques des Lettres de rappel.



CONTACTEZ-NOUS

Tél. : 05.59.01.00.20

Mail : commercial@dictservices.fr